005-200052801-20180404-2018004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2018

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°14 du : 4 avril 2018

Délibération n° : 2018.004

Objet : Election élus référents

Par suite d'une convocation en date du 26 mars 2018, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés à la mairie de Villard Saint Pancrace le 4 avril 2018 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Francine DAERDEN

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFOUR	Absent	Francine DARDEN	Présente
Gérard FROMM	Présent	Sébastien FINE	Présent
Pierre LEROY	Présent	Romain GRIZKA	Absent
Thierry BOUCHIE	Absent	Éric PEYTHIEU	Absent
Martine ALYRE	Présent	Jean Pierre SEVREZ	Absent
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	Présent	Valérie GARCIN EYMEOUD	Absente
Bernard LETERRIER	Absent	Dominique MOULIN	Présent
Serge LAURENS	Présent	Maxime BERARD	Absent
Max BREMOND	Pouvoir Christian LAURENS	Jean Louis BERARD	Absent
Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix			

***

Vu

Les missions diverses que porte le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras ;

La nécessité pour chaque mission d'être suivi par un élu ;

Le courrier de démission du Président de la communauté de communes du Pays des Ecrins de son poste au conseil syndical et de fait des délégations lui incombant.

CONSIDERANT :

Qu'il faut élire de nouveaux représentants pour être élu référent à la maison de la justice et du droit,

Qu'il est nécessaire d'élire un nouveau représentant titulaire au programme LEADER ;

Qu'il faut nommer un responsable de la commission ressources humaines.

Passage des Ecoles - 05600 GUILLESTRE
Tél : 07 70 21 63 70 Mail : accueil@paysgrandbrianconnais.fr
SIRET : 200 052 801 00012

005-200052801-20180404-2018004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2018

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Brianconnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES **ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**
POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°14 du : 4 avril 2018
Délibération n° : 2018.004
Page 2 sur 2

Objet : Election élus référents

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice		11	Nombre de suffrages		9
Nombre de membres présents		8	Nombres de membres représentés		1
Nombre de suffrages exprimés			9		
Pour	9	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Désigne

Madame Francine DAERDEN comme élue référente à la maison de la justice et du droit,

Madame Martine ALYRE comme représentante titulaire au programme LEADER ;

Monsieur Sébastien FINE responsable de la commission ressources humaines.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

PETR Brianconnais Écrins Guillestrois Queyras * H.A. *

Le Président,
Pierre LEROY